

Chilleurs info



Bulletin municipal AÛT 2021 - n°77



Sommaire

Portrait

Informations générales

L'actualité des entreprises
Portail famille
Décorations de Noël
« C'était en 2020 »
Gestion de l'eau et de l'assainissement
Marché des producteurs locaux et artisans créateurs
Des dictionnaires pour les CM2
Notre commune opte pour l'éco-pâturage
Nouveau défibrillateur
Nouveau directeur de l'école élémentaire
La rubrique du jardinier

Manifestations

18 juin
13 juillet
Fête du sport

Extraits de conseil

Conseil du 23 mars 2021
Conseil du 6 avril 2021
Conseil du 18 mai 2021
Conseil du 22 juin 2021

Travaux ou projets

Plantations cheminement piétonnier

Associations

ACAC bibliothèque
Les amis de l'orgue
La Forestière
Savoir-faire
Club informatique
Les amis des roses
L'amicale des anciens
Les échos de Chamorrolles
COC (toutes les sections)

Un peu d'Histoire

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Il est opérationnel !

Les travaux d'aménagement du city stade sont terminés depuis quelques semaines et cet équipement est désormais très fréquenté, ce qui montre parfaitement toute son utilité et conforte notre choix d'un tel investissement. Les 2 terrains de tennis ont également fait l'objet d'une restructuration complète et donnent toute satisfaction aux amateurs de ce sport. La fête du sport organisée le samedi 26 juin a permis de démontrer si besoin en était, la vitalité de notre Commune dans ce domaine.

Une étude va être lancée prochainement pour compléter le réaménagement du complexe sportif autour du terrain de foot et de la salle des sports, l'objectif visant à recréer si possible des espaces de stationnement et de paysager les abords.

Nouveauté à la rentrée avec l'organisation d'un marché de producteurs locaux et d'artisans créateurs le vendredi 3 septembre en soirée dans le parc de la Rouche.

25 inscriptions ont déjà été enregistrées, ce qui augure du succès de cette nouvelle animation qui devrait être ensuite reconduite chaque mois.

Cette première sera couplée avec le forum des associations, dont leurs représentants seront heureux de vous présenter leurs activités sportives ou culturelles. Je vous invite à vous déplacer en grand nombre ce jour-là pour contribuer à la réussite de cette animation.

Je vous parlais dans le dernier numéro de Chilleurs Info de notre premier homme centenaire sur notre Commune, Narcisse GUINET. Malheureusement, en ce mois de juillet, celui-ci vient de nous quitter, tout à son image, paisiblement et discrètement. Nous adressons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

Cette rentrée de septembre sera certainement encore marquée par des restrictions sanitaires liées à la Covid 19. Soyons prudents, il nous faut encore patienter avant le retour à une vie « normale ».

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Gérard LEGRAND

MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H,
les mardis et vendredis de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H
et le samedi de 9 H à 12 H.

Tél : 02.38.39.87.06 - Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr

Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr – Page Facebook : Mairie Chilleurs Aux Bois



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Aurélié JEANNIN, conceptrice-rédactrice et écrivain, originaire de CHILLEURS-AUX-BOIS, vous emmène à la rencontre d'un ou d'une Chilleurois(e).



Kévin Gérard

Régaler les autres

Sur le papier enveloppant et le bolduc qui frisote, le fleuriste colle cette petite étiquette qui dit : « Plaisir d'offrir. Joie de recevoir. » Formule que l'on oublie de lire. Trop vue, trop connue. Et pourtant, voici un message qui raconte la réciprocité. Ce bonheur du cadeau qui comble celui qui donne autant que celui qui reçoit. Si l'expression n'avait pas quelque chose de légèrement désuet, elle pourrait sans doute signer l'identité de Kévin GERARD. Compositeur et interprète, cuisinier, joueur de foot, fils, frère, mari, père, ami. À combien se chiffrent les vies de ce passionné, rêveur-faiseur dont le parcours semble répondre à une motivation : régaler les autres.

À trois ans, il tape sur des seaux de plage pour reproduire la mélodie des Cactus de DUTRONC. Dans son enfance, Michel BERGER et Eddy MITCHELL résonnent à la maison, avant le Rn'B écouté par sa sœur, puis le rap d'Eminem. À 15 ans, il termine à la troisième place d'un concours de musiciens, s'équipe avec la somme gagnée, sort un premier album confidentiel intitulé « The beginning ». Des centaines de textes plus tard, écrits à la main dans ses cahiers, il semble broder patiemment son histoire d'artiste. « Je ne fais rien de prétentieux. Je m'amuse. Je partage. » Kévin partage. En composant des mélodies et des textes. En cuisinant à la base militaire de CHANTEAU où il est chef, 400 couverts quotidiens. En jouant au foot avec ses amis, à CHILLEURS-AUX-BOIS ou à SAINT LYE LA FORET, où le stade porte le nom de son grand-père. Peu importe la méthode, peu importe l'art, Kévin écrit, Kévin chante, Kévin cuisine, Kévin joue. Kévin compose au sens large. Il ne connaît pas les cases, ne cherche à entrer dans aucune. Tout ce qui le touche devient création, par les mots et les rythmes, par les saveurs.

Et puis un jour, Kévin met au monde une création à laquelle il donne le prénom de Siana. Une petite fille dont l'existence l'appelle à concrétiser encore plus. « Même si j'ai créé des albums, des clips

amateurs, des chaînes Youtube, j'ai toujours fait ça pour moi, de façon autodidacte et pour un cercle restreint. Avec l'arrivée de ma fille, j'ai eu envie d'aller plus loin, de me professionnaliser. Pour lui montrer que l'on peut toujours réaliser ses rêves. » Le 20 août prochain, sortira ainsi en pré-commande ce qu'il appelle finalement « son premier album ». Le 10 septembre, il sera sur toutes les plateformes de téléchargement en ligne. Un album de huit chansons titré « Cent cibles », qui devrait donner lieu à deux opus complémentaires : « Sans cibles » puis « Sensibles ». Trois titres homonymiques pour dire toutes les versions du Chilleurois de 32 ans, à la fois déterminé, sourcils froncés, et rêveur, sourire indéfectiblement collé aux lèvres. Sujets de société et sujets intimes alternent sur un album où il a fait collaborer sa sœur Julie dont il adore la voix. Sur la pochette de l'album dessinée par une amie, on retrouve une gamme chromatique presque romantique mais aussi, le blé symbole de sa région natale, le triangle pour la relation père-fille, l'arc du Sagittaire (son signe astrologique) et la constellation associée qui rappelle sa passion d'enfant pour les étoiles observées à la lunette avec son père. « Je vis à CHILLEURS depuis toujours. » Par la fenêtre, Kévin montre le bâtiment en face du sien : « J'ai grandi ici. La chambre de ma fille aujourd'hui est la même que celle que j'avais. À CHILLEURS, j'ai toute ma famille, tous mes amis, mes souvenirs. Je me sens bien. » D'autres rêves peuplent la vie du couple. Peut-être un jour, un départ pour l'Espagne où Kévin a de la famille. « Pour vivre au bord du soleil. » Peut-être. Kévin GERARD, Ty-38 pour nom de scène, semble avoir toujours un rêve devant lui. Il tiendra bientôt le prochain dans ses mains. Huit chansons à glisser dans les oreilles de son public.

L'actualité de nos entreprises

Frédéric GOHIER, thérapeute énergétique et coach en développement personnel

Thérapeute énergétique et coach en développement personnel, Frédéric GOHIER accompagne des personnes (de 7 à 77 ans) qui ressentent un mal-être physique et/ou psychologique ; qui se sentent perdues dans leur vie, en quête de sens, ou encore désireuses de se faire accompagner dans le but de relever un défi personnel ou professionnel (type préparation mentale).

En tant que thérapeute énergétique, il accompagne le patient vers le soulagement de ses maux (physiques et/ou psychologiques) en utilisant diverses approches et méthodes issues de ses 20 années d'expérience, afin de l'aider à se libérer de ses charges émotionnelles et ainsi lui permettre de vivre une vie plus légère et harmonieuse.

En tant que coach en développement personnel, son travail consiste à aider le client à s'éveiller en conscience. Par différents outils et méthodes, ce dernier est guidé vers une perception et des comportements plus congruents, en harmonie avec ses valeurs profondes. L'idée est d'apprendre à se connaître, découvrir son propre mode d'emploi, afin de gagner en indépendance et en liberté d'être soi-même, aux commandes de sa vie.

Frédéric GOHIER exerce au domicile de ses patients, en visio-conférence ou en extérieur.

Contacts :

- **Téléphone :** 07.71.58.87.26
- **Adresse mail :** gohier.frederic@gmail.com
- **Site internet, où deux formations en ligne sont proposées :**
<https://osevivretavie.formator.io>
- **Page Facebook :**
<https://www.facebook.com/guidedoseretresoi>
- **Chaine YouTube :** https://www.youtube.com/channel/UCg2rO-X0Jz0Rif_AxipGaA



Garage ERAY

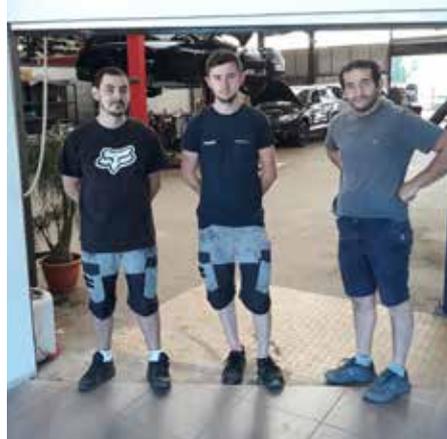
En complément de sa nouvelle station ouverte 7j/7 et 24h/24, le Garage ERAY vient d'investir dans deux bornes rapides 22 kW permettant de recharger les véhicules électriques en 30 minutes pour un tarif de 3 €.

Le garage a également reçu la certification "ZE Expert" qui lui permet d'effectuer l'entretien, la réparation ainsi que les travaux de carrosserie et peinture de tous les véhicules hybrides, hybrides rechargeables et électriques.



CHILLEURS AUTOMOBILES

Le garage SEIGNEURIN a rouvert ses portes sous la nouvelle appellation CHILLEURS AUTOMOBILES. Florent, Vincent et Teddy vous y accueillent aux horaires habituels et proposent un service multi-marque (réparation et entretien, tôlerie-peinture, climatisation, pare-brise ...). Vous pouvez contacter le garage au 02.38.39.13.01



ENTRE VOUS ET BOIS

Passionné par le bois et par le domaine du bâtiment, ENTRE VOUS ET BOIS vous propose de réaliser la fabrication d'ossature et aménagement en bois (extension bois, claustra, meubles ...) ainsi que la pose de menuiseries, terrasse, parquet, cuisine, dressing et bardage. Disposant d'une solide expérience en la matière, l'entreprise est à votre écoute pour vous conseiller et réaliser ensemble vos projets personnalisés.

Contacts :

- **Téléphone :** 06.45.46.38.84
- **adresse mail :** entrevousetbois@idcloud.com
- **Site internet :** entrevousetbois.fr



TAM REBUFFÉ

La société TAM, spécialisée dans l'assainissement non collectif, propose un nouveau traitement écologique, la phytoépuration, et est installateur agréé de la marque AQUATIRIS dans le Loiret, le Sud de la Seine et Marne, le Sud de l'Essonne et l'Est de l'Eure et Loir.

Pour de plus amples renseignements, contactez Didier PETIAU au 06 80 23 68 00.

TAM REBUFFÉ - 23 rue du Pied Boiteux
45 170 CHILLEURS AUX BOIS



PORTAIL FAMILLE OUVERT

SERVICES PERISCOLAIRES DE LA COMMUNE

DE CHILLEURS AUX BOIS

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Nous vous avons informé de vos identifiants pour le Portail Famille. *Les parents n'ayant pas reçu leurs identifiants doivent se faire connaître en mairie.*

Voici un résumé des modifications des modalités d'inscription aux services scolaires, par la mise en place d'un Portail Famille :

- Les documents papiers sont supprimés ;
- Toutes les informations concernant les familles et leurs enfants fréquentant les écoles de CHILLEURS-AUX-BOIS seront regroupées sur ce Portail, que les enfants participent ou non aux services périscolaires ;
- Ce Portail Famille est accessible depuis un ordinateur, une tablette et un smartphone ;
- L'accès est sécurisé ;
- Une aide en ligne est à votre disposition sur le Portail ;
- Une aide pourra également vous être apportée par les services de la Mairie et ainsi que par France Services (un agent présent dans nos locaux 2 demi-journées par semaine, le mardi après-midi et le jeudi matin)

TRANSPORT SCOLAIRE :

LES PARENTS DOIVENT IMPERATIVEMENT INSCRIRE LEURS ENFANTS

AVANT LE 14/07 AUPRES DES TRANSPORTS REMI VIA LEUR SITE DISPONIBLE :[Inscriptions - transports scolaires - Rémi - Région Centre-Val de Loire \(remi-centrevaldeloire.fr\)](https://www.remi-centrevaldeloire.fr)

UN AGENT COMMUNAL SERA PRESENT DANS LE CAR LE MATIN ET LE SOIR POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE DEVANT FREQUENTER CE SERVICE.

**« C'était en 2020 »**

Pour Isabelle AULANIER, originaire de notre commune, le confinement que nous avons vécu au printemps 2020 a été placé sous le signe de l'écriture. Passionnée par la littérature et ayant depuis longtemps l'envie de se consacrer à l'écriture, la chilleuroise a profité du temps libre induit par le confinement pour s'adonner à l'écriture. C'est ainsi que le livre « C'était en 2020 », sorti en avril dernier aux éditions Sydney Laurent, a vu le jour.



L'ouvrage nous conduit tout droit en 2060, année au cours de laquelle Luce - la petite fille de l'auteure - retrouve le journal de sa grand-mère évoquant cette période où le monde s'est arrêté. Elle décide alors de le publier tel quel. L'ouvrage n'est pas seulement un récit. Ponctué d'anecdotes et de réflexions personnelles, de témoignages et de citations, il se veut un témoignage pour les jeunes générations tout en invitant le lecteur à méditer sur notre société et ses évolutions. Le fait que le livre débute en 2060 n'est ainsi pas anodin, une nouvelle conscience ayant émergé à cette époque. Exerçant depuis plus de 15 ans dans le domaine du bien-être en tant que praticienne en thalassothérapie, l'auteure dévoile également de nombreux conseils santé et bien-être ainsi que des astuces destinées à améliorer notre vie quotidienne.

Facile à lire et faisant l'objet d'un traitement original, l'ouvrage est en vente au prix de 15,90 € dans toutes les librairies et plateformes de téléchargement.

Il n'est pas le premier livre d'Isabelle puisque cette dernière a publié, en 2020, un premier ouvrage intitulé « Tomy et les dragons » qui est un conte pour enfants. Ce dernier a été illustré par une artiste et amie de l'auteure. Isabelle a également de nombreux projets dans les cartons. Elle travaille ainsi à la sortie de deux nouveaux livres dont un, pour lequel Isabelle a une grande exigence, se veut une épopée chilleuroise basée sur des faits réels s'étant déroulés durant la seconde Guerre mondiale.

Gestion de l'eau et de l'assainissement

La Commune de Chilleurs-aux-Bois assure la gestion de l'eau potable et SUEZ, celle de l'assainissement.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service de l'Eau, du lundi au vendredi matin, au 02 38 39 87 06.

Vous pouvez également vous déplacer en mairie les mardis et jeudis après-midi de 14h à 16h30 et prendre rendez-vous sur demande.

En cas de demande de création, modification ou résiliation d'abonnement, nous vous invitons à contacter le service de l'eau au 02 38 39 87 06 ou à transmettre le formulaire disponible sur le site internet de notre commune.

Lors de tout emménagement ou déménagement dans un logement, vous êtes invités à en informer le service Eau/Assainissement dans un délai de deux mois et à communiquer, à cette occasion, les informations suivantes :

- date d'entrée/de départ dans le logement ;
- nouvelle adresse de facturation (à laquelle sera adressée la facture de résiliation) ;
- index du compteur d'eau au moment de votre entrée/sortie du logement.

Merci pour votre collaboration.

Pour votre information, la relevé des compteurs d'eau est en cours. En raison de la crise sanitaire, les agents ne pourront pas intervenir sur les compteurs d'eau à relève manuel. Dans les prochains jours, une carte de relève va vous être distribué dans vos boîtes aux lettres.

Décorations de Noël

La commission Animation a profité de l'été pour confectionner de nouvelles décorations qui embelliront notre commune lors des fêtes de fin d'année.





Marché des producteurs locaux et artisans créateurs

3 septembre 2021
18 H à 21 H 30

Semi-nocturne



« Etang de La rouche »
Rue de la Boulangère
CHILLEURS-AUX-BOIS

En partenariat avec, pour la 1^{ère} édition, le
**Forum des Associations
Culturelles et Sportives**

La commune de CHILLEURS-AUX-BOIS organise son premier marché semi-nocturne de PRODUCTEURS LOCAUX ET ARTISANS CRÉATEURS le vendredi 3 septembre 2021 de 18 H à 21 H 30 au parc de la Rouche, rue de la Boulangère.

Chaque achat chez un producteur ou artisan vous donnera droit à un ticket et pour six tickets, un cabas en toile de jute du plus bel effet portant l'inscription « Bienvenue à CHILLEURS-AUX-BOIS » vous sera remis !

Nous vous attendons nombreux et enthousiastes lors de cette première soirée festive aux couleurs locales et tout aussi emballés lors des prochains marchés qui se tiendront le vendredi 1er octobre 2021, le vendredi 5 novembre 2021 et le vendredi 3 décembre 2021 !

Pour cette première édition, aura également lieu, au même endroit, le forum des associations afin de préparer au mieux votre rentrée sportive et culturelle.

Comme vous pouvez le constater, toutes les raisons sont réunies pour que vous inscriviez votre soirée du vendredi 3 septembre dans votre agenda !

Des dictionnaires pour les futurs collégiens

Gérard LEGRAND, Maire, et Cathy BARBIER, adjointe en charge de la vie associative ainsi que des affaires sociales et scolaires, ont remis, le vendredi 2 juillet, un dictionnaire et un ouvrage consacré aux Fables de LA FONTAINE à chacun des élèves de l'école élémentaire scolarisés en classe de CM2. Tous deux ont félicité les élèves pour leur admission au collège et leur ont souhaité une bonne continuation dans leurs études.

Notre commune opte pour l'éco-pâturage

Cet été, le Parc de la Cour Gauthier et la Cour Gauthier ont accueilli de sympathiques hôtes à quatre pattes venus prêter main forte au service espaces verts. Appartenant à un éleveur chilleurois, de charmants moutons ont, en effet, investi les lieux pour quelque temps.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche écologique et durable portée par la municipalité chilleuroise. L'éco-pâturage (ou pâturage d'animaux herbivores) est, en effet, une solution alternative à l'entretien mécanique des espaces. Il permet notamment de diminuer la consommation de carburant et les pollutions associées ainsi que les déchets verts tout en contribuant à la fertilisation naturelle des sols, bénéfique à la faune et à la flore.

Nouveau défibrillateur

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) équipé d'une fonction synthèse vocale sera prochainement mis en service à l'extérieur de la mairie. Conçu pour une utilisation par le grand public, ce nouvel équipement pourra aider à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque, contribuant ainsi à accroître significativement leurs chances de survie. Soulignons que la commune compte trois autres DAE installés sur la Place de Romand, dans l'enceinte de la salle des sports Bernard THOMAS et à l'entrée de l'église St Pierre.

Bienvenue

à Monsieur Rousson, nouveau directeur de l'école élémentaire

Auparavant directeur de l'école de Guigneville, Monsieur Patrick ROUSSON est le nouveau directeur de l'école élémentaire chilleuroise. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi que tous nos vœux d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions. Monsieur ROUSSON succède à Madame Valérie MESTRE qui a quitté notre commune en fin d'année scolaire. L'équipe municipale la remercie pour son investissement en qualité de professeure des écoles et directrice d'établissement.



La rubrique du jardinier



Zéro pesticide dans notre cimetière

En 2020 dans un Chilleurs Info précédent, je vous ai parlé de notre décision de ne plus recourir aux pesticides dans le cimetière. En effet, notre commune ayant signé dès 2008 la charte Zéro pesticide, il ne restait plus que cet endroit où l'emploi des pesticides était encore en vigueur. Or, en juillet 2022, suite à la loi LABBE, l'utilisation de ces produits sera interdite en tout lieu.

Cette année est une année difficile pour nous car très pluvieuse et il n'est pas simple de faire face. Nous passons le cimetière à la binette au minimum une fois par mois, ce qui nous prend toute une journée à 4 personnes (et quelquefois plus longtemps). Certaines plantes sont laissées volontairement pour permettre une végétalisation progressive.

A SAINT-GERMAIN DES PRES, près de MONTARGIS, le cimetière a été végétalisé il y a déjà quelques années.

Témoignage de Mme Catherine CORBY-GUENEE, adjointe au Maire :

« Malgré de premières remarques négatives de la part des usagers lors de leur visite au cimetière au début de la végétalisation, ces mêmes visiteurs sont maintenant convaincus de l'intérêt de cette nouvelle gestion de l'espace. L'aspect visuel d'un espace qui « verdit » rend le site agréable et apaisant. Les vivaces « s'installent ». Les insectes reviennent. L'engazonnement et les plantations inter-tombes facilitent le travail des agents. La réussite de la gestion en « zéro pesticide » de ce lieu de mémoire, permet une sensibilisation et une acceptation plus large de ce mode de gestion différenciée pour d'autres sites. C'est pour l'équipe municipale une belle preuve de soutien dans les orientations prises en faveur d'une gestion durable des espaces verts.

Malgré cela, l'état général du cimetière laisse parfois à désirer, ce dont nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément.

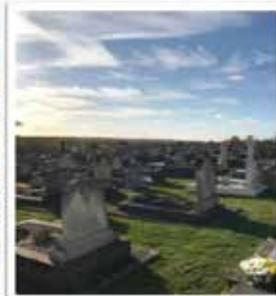
Plusieurs sujets sont à l'étude par la commission cimetière.

Je rappelle que nous ne sommes tenus d'entretenir que les allées, gazons et emplacements vides du cimetière. Nous passons beaucoup de temps à entretenir des concessions qui devraient l'être par les familles des défunts ou leurs ayants droit, le règlement du cimetière précisant cette obligation.

AVANT



APRÈS



Nous continuons l'embellissement de notre commune en partenariat avec l'association LES AMIS DES ROSES. Les particuliers qui le désirent peuvent signer une convention de plantation de rosiers sur le domaine public devant leur domicile, en échange d'un engagement d'entretien.

Deux personnes de l'association peuvent passer vous exposer le projet et vous faire choisir les rosiers selon vos goûts.

Alors n'hésitez pas.



La gestion différenciée en espaces verts

Elle consiste à déterminer le type d'entretien que l'on veut mettre en place selon le lieu, la fréquentation et la biodiversité à préserver.

Vous pouvez la pratiquer chez vous pour la tonte :

- Prenez un plan d'ensemble de votre habitation,
- Déterminez les différentes zones sur ce plan.

Votre tonte différenciée consistera à adapter la hauteur et la fréquence des tontes dans ces différentes zones. Quelle que soit la taille de votre jardin, il est possible de pratiquer une tonte raisonnée.

• **Dans un petit jardin** : vous pouvez laisser 2 ou 3 m², une bordure, le pied des arbres.

• **Dans un grand jardin** : la tonte d'allées de cheminement marquera visuellement les différents espaces. Elle lui donnera un aspect esthétique et entretenu, tout en maintenant des zones plus chevelues qui seront de véritables réservoirs de biodiversité tant végétales qu'animales. Enfin, essayez de relier entre elles les zones libres afin de maintenir des corridors écologiques.

Certaines zones pourront également ne plus être tondues mais, simplement fauchées une ou deux fois par an. Ce sont des zones où l'on ne va que très peu, comme un verger, autour du compost. On fauchera cette zone une fois par an en fin d'année ou au début du printemps.

Toutes ces herbes, ces fleurs, attireront tout un monde d'insectes comme des papillons. Ils viendront pondre sur les graminées dont leurs chenilles se nourriront jusqu'au moment de leur chrysalide.

Depuis le mois de juin, nous avons de nouveaux locataires qui nous aident à entretenir certains espaces. Vous pourrez les apercevoir de ci, de là, dans la commune, occupés à tondre. Cet ECOPATURAGE est pratiqué en collaboration avec Mickaël MICHAU, agriculteur sur notre commune



Actualités

DEVENIR REFUGE LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)

Vous disposez d'un terrain qui foisonne de vie et souhaitez protéger la biodiversité sur celui-ci ?

Créez un Refuge LPO chez vous !

Pour plus de renseignements et inscription rendez-vous sur refuges.lpo.fr



PROTEGER SON JARDIN POUR ... 99 ANS

Vous êtes propriétaire d'un grand jardin. Vous y avez consacré du temps, vous l'avez vu évoluer, sa biodiversité s'est accrue. Qu'advient-il de cet espace si vous le vendez, si vos enfants en héritent ?

Méconnues, les ORE (Obligations Réelles Environnementales) sont des contrats visant à maintenir voire à améliorer la biodiversité d'un espace privé et à le mettre à l'abri d'interventions dévastatrices.

Les propriétaires les signent avec des associations telles que les conservatoires d'espaces naturels ou FNE (France Nature environnement). La durée du contrat peut aller jusqu'à 99 ans et engage tout futur propriétaire.

18 juin

Le 18 juin, élus, anciens combattants et pompiers ont commémoré le 81ème anniversaire de l'appel prononcé depuis Londres par le Général DE GAULLE. Le texte appelant les Français à s'unir dans l'action pour libérer notre Pays a été lu, à cette occasion, par Léa, jeune Chilleuroise, et une gerbe a été déposée au monument aux morts. Monsieur le Maire a lu le message adressé à l'occasion de cette journée commémorative par Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.



13 juillet

Un feu d'artifice a été tiré mardi 13 juillet dans le parc de la Rouche malgré une météo plus que capricieuse. Nous avons néanmoins apprécié, lors d'une brève accalmie, les nombreuses fusées multicolores dans le ciel chilleurois.



La fête du sport

Organisée le samedi 26 juin dernier autour du tout nouveau city stade. Elle a remporté un vif succès. Après une présentation du nouvel équipement par Monsieur le Maire, les animations et démonstrations proposées par l'ensemble des sections du COC se sont succédées tout au long de l'après-midi dans une ambiance conviviale. Chacun a pu, à cette

occasion, découvrir les différentes disciplines sportives et s'initier à celles de son choix.

Les associations chilleuroises vous donnent à nouveau rendez-vous vendredi 3 septembre pour le forum des associations qui aura lieu de 18h à 21h30 au parc de la Rouche.



Le sport en fête à Chilleurs-aux-Bois



Conseil du mardi 23 mars 2021

Subventions 2021 aux associations

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission des Finances, après avoir demandé aux élus responsables d'associations de ne pas prendre part aux votes concernant leur association, et après en avoir délibéré, vote les subventions accordées aux associations pour l'année 2021, suivant le tableau récapitulatif ci-dessous, pour un montant de 20 000 € et décide d'inscrire les budgets alloués à l'article 6574.

Affaires diverses :

- Marie Pierre RENAUD, suite à une visite de terrain avec l'association des Amis des Roses, souligne des problèmes de stationnement dans les rues de l'église, des Déportés ainsi que dans la rue du Vivier, entre la Grande Rue et la rue des Granges. Le problème des déjections canines sur les trottoirs et espaces publics est de nouveau signalé.

- Monsieur le Maire informe le conseil de sa rencontre avec le Docteur DANIEL qui souhaiterait intégrer la maison médicale. Une réflexion est à conduire sur la possibilité d'agrandir le bâtiment actuel ou de construire une extension.

- La commission Cimetière s'est réunie récemment. Différents points sont envisagés, comme l'organisation d'une action solidaire une fois par an, la mise en place du tri sélectif, l'ouverture du portail du fond, le nettoyage du monument central, l'installation d'un ou deux bancs, l'établissement d'un règlement intérieur.

SUBVENTIONS 2021 aux Associations	Accordée en 2020	Demande 2021	Proposition Commission finance	Vote 2021
ASSOCIATIONS COMMUNALES				
Amis de l'Orgue	400	400	400	400
L'Avenir + pêche + musique 13/07	650	650	en attente	
Les Echos de Chameroles	650		en attente	
COC + peinture pour le COC FOOT 107,99 + 6800	7200	6808	7500	7500
COC Danse gala	150			
Club Informatique	500	0		
Comité des Fêtes	0			
Société Chasse CHILLEURS (compris entretien haies)	500	500	500	500
ACAC Bibliothèque (1200€) et Les Amis des Roses (400€)	1500	1800	1600	1800
Team'Mouv	500	0		
La Forestière	650	2000	1000	1000
MARPA séjour (séjour : 30 € par pers x 6 pers)	0			
Sous total associations communales	12700	12058		
ASSOCIATIONS EXTERIEURES				11000
ECOLES				
Association Amicale Secrétaire de Mairie	30	30	30	30
MFR Chaingy	150	75	75	75
MFR Beaumont les Autels	75	75	75	75
Domaine de Chantaloup	75	75	75	75
CFA Chalette sur Loing	75	75	75	75
CFA Sorigny	75			
Lycée Général et Tech Duhamel Dumonceau	75			
Jeunes Sapeurs-Pompiers PITHIVIERS	75		75	75
ENVIRONNEMENT				
Loiret Nature Environnement	100	100	100	100
SAFO	50		50	50
Conférence 2020 "Histoire des forêts Françaises"	200			
Choo château UDPL	300			
SANTOLENE	50			
DIVERS				
Protection environnement et animal (assoc de Neuville)	300	924	350	350
L'Alouette de Pithiviers	200	0		
Total associations Extérieures	2705	1354		905
Sous Total	15405			
Coopérative scolaire Primaire (15 € / enfant) 154 enfants	2130	2280	2280	2280
Coopérative scolaire Maternelle (15 € / enfant) 75 enfants	1170	1125	1125	1125
Foyer Socio Educatif Collège Neuville	660	660	660	660
Association Sportive Collège Neuville	528	564	560	560
En attente pour demandes associations diverses	607			3470
Sous Total	5095,00	4629		8095
Total imputation 6574	20 500,00	18 041,00		20 000,00

Conseil du mardi 6 avril 2021

Révision des tarifs et des règlements des services périscolaires à compter de septembre 2021

Tarifs des Services scolaires à compter de la prochaine rentrée scolaire :

ACCUEIL PERISCOLAIRE : (4 séquences possibles dans la journée)

- Le matin à partir de 7 h 30 jusqu'au début des cours
- Le soir, pour les maternelles :
De 16 h jusqu'à 16 h 55 avec goûter
De 16 h 55 à 17 h 45
De 17 h 45 à 18 h 30

- Le soir, pour les élémentaires :
De 16 h 10 jusqu'à 16 h 55
De 16 h 55 jusqu'à 17 h 45 avec goûter
De 17 h 45 jusqu'à 18 h 30

Tarifs selon le quotient familial (CAF et MSA) et pour chaque séquence :

- Quotient familial inférieur à 700 € : 1,90 €
- Quotient familial de 700 à 1 200 € : 2,20 €
- Quotient familial supérieur à 1 200 € : 2,30 €

Le service est facturé au nombre de séquences (Précision : Toute séquence commencée est due en totalité).

- Pénalité pour un retard au-delà de 18 h 30 : 10,00 €
- Pénalité pour les enfants sans dossier d'inscription : 10,00 €

RESTAURANT SCOLAIRE :

- Prix par repas enfant : 3,60 €
- Prix par repas enfant à titre exceptionnel : 4,60 €
- Prix par repas adulte : 5,20 €

A partir de septembre 2021, la facturation est établie mensuellement sur les bases suivantes :

- Pour le forfait de 4 repas par semaine :
Pour l'année scolaire 2021-2022, 36 semaines d'école réparties sur 10 mois :

Coût annuel : 3,60 € x 4 jours x 36 semaines = 518,40 € – 36,00 € (10 repas gratuits) = 482,40 €, soit 48,24 par mois.

- Pour les repas pris « hors forfait », la facturation se fait au mois, selon le nombre de repas pris.

Une réduction de 20 % est accordée par le CCAS lorsque 3 enfants d'une même famille résidant à CHILLEURS AUX BOIS sont scolarisés dans les écoles communales.

- Pénalité par repas non inscrit 48 h à l'avance ou sans dossier d'inscription : 10,00 € en sus du prix du repas soit un total de 14,60 €

ETUDE SURVEILLEE :

Forfait de 16,50 € par mois sur 10 mois, soit 165 € par an pour 3 études par semaine (lundi, mardi et jeudi de 16 h 15 à 16 h 55).

Forfait de 9 € par mois, soit 90 € par an pour les enfants en résidence alternée ne fréquentant l'étude surveillée qu'une semaine sur deux.

Avenant 1 : Devis city stade

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 17 novembre 2020, l'offre de l'entreprise Aquarelle a été retenue pour un montant de 44 332,75 € dans le cadre de l'aménagement d'un city stade. Il convient de délibérer sur un complément de 1 800 € HT pour permettre la mise en peinture des pistes d'athlétisme.

Monsieur le Maire propose au conseil de retenir cette proposition, ce qui portera le montant du marché à 46 132,75 € HT soit 55 359,30 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient la proposition d'avenant de 1 800 € HT de l'entreprise Aquarelle et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce marché.

Conseil du mardi 6 avril 2021 (suite)

Taux d'imposition 2021

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état n° 1259 TH-TF portant notification des bases d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la Commune pour l'exercice 2021. Au vu des prévisions budgétaires de l'année 2021, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition en 2021 de 1 %.

Les taux d'imposition pour l'année 2021 sont définis comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 39,18 %
- Taxe foncière (non bâti) : 41,16 %

Comptes Administratif 2020 - Commune

Conformément à l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à la désignation du Président de séance, avant le débat sur le Compte Administratif 2020 du budget de la Commune. M. COLMAN Philippe prend la présidence de la séance lors du vote, alors que Monsieur LEGRAND, Maire, quitte la séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, constate pour l'exercice 2020 (du 01.01 au 31.12.2020) :

- un excédent de fonctionnement de : 198 800,22 €
- un déficit d'investissement de : 321 696,65 €
- un excédent de reste à réaliser en investissement : 3 783,88 € (RAR dépenses : 146 714,12 € + RAR recettes : 150 498 €)

Et constate un cumul au 31 décembre 2020 :

- un excédent de fonctionnement de : 494 298,69 €
- un déficit d'investissement de : 273 588,50 €
- un excédent en RAR en investissement de : 3 783,88 €

Le conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2020 de la Commune

Affectation des résultats de l'exercice 2020 - Budget communal

Le Conseil Municipal de CHILLEURS AUX BOIS, vu les résultats du Compte Administratif 2020 de la Commune, constate un cumul au 31 décembre 2020 :

- un excédent de fonctionnement de : 494 298,69 €
- un déficit d'investissement de : 269 804,62 €
- un excédent de restes à réaliser en investissement de : 3 783,88 €

(RAR dépenses : 146 714,12 € + RAR recettes : 150 498 €)

Soit un besoin de financement de 269 804,62 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter ces résultats aux comptes suivants :

- en recette de fonctionnement R 002 = 224 494,07 €
- en déficit d'investissement D 001 = 269 804,62 €
- en recette d'investissement R 1068 = 269 804,62 €

Vote du budget unique 2021 - Budget Communal

Le Conseil Municipal de CHILLEURS AUX BOIS, après examen du projet de budget communal 2021, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, adopte le Budget Unique 2021 de la Commune, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 646 622,07 €
- Section d'investissement : 954 622,85 €

Le budget primitif établi avec la reprise des résultats antérieurs est voté à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif 2020 - Budget service Assainissement

Conformément à l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à la désignation du président de séance, avant le débat sur le Compte administratif 2020 du budget du service d'Assainissement de CHILLEURS AUX BOIS.

M. COLMAN Philippe prend la présidence de la séance lors du vote, alors que M. LEGRAND Gérard, Maire quitte la séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, constate sur l'exercice 2020 (du 01.01.20 au 31.12.20) :

- un excédent de fonctionnement de : 36 327,55 €
 - un excédent d'investissement de : 6 691,50 €
- Et constate un cumul au 31 décembre 2020 :
- un excédent de fonctionnement de : 195 910,87 €
 - un excédent d'investissement de : 179 080,98 €

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2020 du service Assainissement.

Affectation des résultats de l'exercice 2020 Budget Service Assainissement

Le Conseil Municipal de CHILLEURS AUX BOIS, vu les résultats du Compte Administratif 2020 du service d'Assainissement, constate un cumul au 31 décembre 2020 :

- un excédent de fonctionnement de : 195 910,87 €
- un excédent d'investissement de : 179 080,87 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter ces résultats aux comptes suivants :

- en recette de fonctionnement R 002 = 195 910,87 €
- en recette d'investissement R 001 = 179 080,87 €

Vote du budget unique 2021 - Budget Service Assainissement

Le Conseil Municipal de CHILLEURS AUX BOIS, après examen du projet de budget du service d'Assainissement 2021, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, adopte le Budget Unique 2021 du service Assainissement, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 283 118,16 €
- Section d'investissement : 253 556,21 €

Le budget primitif établi avec la reprise des résultats antérieurs est voté à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif 2020 - Budget service de l'Eau

Conformément à l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à la désignation du président de séance, avant le débat sur le Compte administratif 2020 du budget du service de l'Eau de CHILLEURS AUX BOIS. M. COLMAN Philippe prend la présidence de la séance lors du vote, alors que M. LEGRAND Gérard, Maire quitte la séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, constate sur l'exercice 2020 (du 01.01.20 au 31.12.20) :

- un déficit de fonctionnement de : 28 576,51 €
- un excédent d'investissement de : 22 434,98 €

Et constate un cumul au 31 décembre 2020 :

- un excédent de fonctionnement de : 158 506,58 €
- un excédent d'investissement de : 31 861,93 €

Le Conseil municipal approuve le Compte Administratif 2020 du service de l'Eau.

Affectation des résultats de l'exercice 2020 - Budget Service de l'Eau

Le Conseil Municipal de CHILLEURS AUX BOIS, vu les résultats du Compte Administratif 2020 du service de l'Eau, constate un cumul au 31 décembre 2020 :

- un excédent de fonctionnement de : 158 506,58 €
- un excédent d'investissement de : 31 861,93 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter ces résultats aux comptes suivants :

- en recette de fonctionnement R 002 = 158 506,58 €
- en recette d'investissement R 001 = 31 861,93 €

Vote du budget unique 2021 - Budget Service de l'Eau

Le Conseil Municipal de CHILLEURS AUX BOIS, après examen du projet de budget du service de l'Eau 2021, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, adopte le Budget Unique 2021 du service de l'Eau, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 328 320,54 €
- Section d'investissement : 140 947,80 €

Le budget primitif établi avec la reprise des résultats antérieurs est voté à l'unanimité.

Conseil du mardi 18 mai 2021

Subvention 2021 à la coopérative scolaire de l'école élémentaire

Suite à une erreur apparue dans la délibération n° 1 du 23 mars 2021 concernant la subvention communale versée à la coopérative scolaire de l'école élémentaire, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour corriger le montant accordé, soit pour 154 enfants, une subvention de 2 310 € au lieu de 2 280 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le montant de 2 310 € attribué à la coopérative de l'école élémentaire et décide d'inscrire cette somme au budget de la Commune à l'article 6574.

Gratification à stagiaire - Johan JAMOIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder au stagiaire Johan JAMOIS, une gratification de 150 € en compensation de ses 3 semaines de stage effectuées du 22/03/2021 au 10/04/2021 au service Espaces Verts.

Affaires diverses :

- Les classes de découverte à INGRANNES pour les enfants de Maternelle et à COMBLOUX pour ceux de l'Elémentaire sont annulés. Les 2 intervenants danse et peinture qui étaient prévus lors de la classe de découverte de l'école maternelle seront accueillis à l'école.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des travaux du City stade. Les terrains de tennis sont terminés. L'entreprise doit revenir pour attacher les filets brise-vue. L'enrobé du city stade est terminé et l'installation de la structure va démarrer.

Au vu des élections départementales et régionales, l'inauguration officielle aura lieu en septembre. La fête du sport est maintenue le 26 juin.

- Un groupe de travail sur le devenir de la Poste doit se réunir prochainement. 3 solutions sont envisageables, soit le maintien du bureau de poste actuel avec des horaires encore réduits, un relais poste au sein d'un commerce ou la mise en place d'une agence postale communale.

- Gilles PIEDOUX informe le conseil municipal du compte rendu de la dernière commission Alimentation circuits courts. Celle-ci travaille sur l'organisation d'un marché de producteurs et d'artisans locaux qui se déroulerait le 1er vendredi de chaque mois de 18 h à 21 h à la Rouche. L'idée est d'établir un thème différent chaque mois, avec une animation et un moment festif avec la possibilité de restauration sur place. L'emplacement serait gratuit pour les exposants et un programme de fidélisation des clients mis en place avec à la clé un sac floqué du marché de CHILLEURS AUX BOIS. La commission a estimé un budget d'environ 3 000 € en dépenses pour l'année. Le 1er marché est prévu le 3 septembre 2021.

Conseil du mardi 22 juin 2021

Suppression de la régie photocopie.

Monsieur le Maire propose au Conseil de supprimer la régie de recettes des droits de photocopie, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la suppression des régies de recettes des droits de photocopie à la date du 1er juillet 2021.
- D'annuler l'arrêté portant nomination des régies de recettes des droits de photocopie, mentionnés ci-dessus, au 1er juillet 2021.

Suppression de la régie de marché.

Monsieur le Maire propose au Conseil de supprimer la régie de recettes du droit de place du marché, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la suppression de la régie de recettes du droit de place du marché à la date du 1er juillet 2021.
- D'annuler les arrêtés portant nomination des régies de recettes des droits de place du marché, mentionnés ci-dessus, au 1er juillet 2021.

Emprunt pour travaux d'aménagement du complexe sportif - Montant de 200 000 €

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de souscrire un emprunt pour financer les travaux d'aménagement du complexe sportif, Après analyse des différentes propositions de financement, celle établie par la Banque Postale apparaît comme la plus intéressante. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de contracter auprès de la Banque Postale un prêt à taux fixe d'un montant de 200 000 € avec les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat de prêt : 15 ans et 1 mois.
- Taux fixe : 0,75 %.
- Périodicité des échéances : Trimestrielle.
- Mode d'amortissement : Échéances constantes.
- Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat de prêt.
- Date de signature du contrat : 25/06/2021.
- Date de versement des fonds : Automatiquement le 8 septembre 2021.

Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, est chargé de signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

Redevance d'Occupation du Domaine Public du réseau d'électricité

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'une Redevance pour Occupation du Domaine Public (RODP) communal est due par les gestionnaires des ouvrages de transport et de distribution d'électricité. Le montant de la redevance est fixé par la Commune, en fonction de la population résultant du dernier recensement publié par l'INSEE, soit 2 068 habitants au 1er janvier 2021.

Le Conseil Municipal décide d'instaurer cette redevance à la SICAP, gestionnaire qui exploite les réseaux d'électricité, et de fixer le montant de la redevance pour 2021 au taux maximum prévu selon la règle de valorisation, soit à 232 €.

Projet de réalisation d'un film d'animation à l'école élémentaire.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de l'école élémentaire visant à réaliser un film d'animation « A la découverte de ma classe » pour les classes de CP et CE1 en janvier 2022. Le Rectorat et la Direction Régionale des Affaires Culturelles ont été également sollicités pour participer financièrement au projet. Le montant sollicité auprès de la Commune est de 1 000 €.

Après présentation du projet et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 1 000 € pour ce projet et charge Monsieur le Maire de mandater ladite subvention à l'article 6574.

Affaires diverses :

• Bernard TARRON présente les choix de la commission Animation pour les illuminations de Noël. Les années précédentes, la Commune louait les illuminations. Suite à différents devis reçus, Bernard TARRON présente au Conseil municipal un devis d'un montant de 10 213,20 € incluant l'achat d'illuminations pour la mairie et la place de Romand ainsi que la pose et dépose du matériel.

• Marie-Pierre RENAUD, rapporteur de la commission « circuits courts », présente au Conseil l'avancement du projet de marché des producteurs locaux et artisans créateurs, dont le premier aura lieu le vendredi 3 septembre de 18 h à 21 h. Le forum des associations aura lieu ce même jour au même endroit.

• Bernard TARRON présente les travaux de voirie qui vont être effectués cette année pour un montant de 71 839 € TTC, en particulier ceux envisagés rue de Laveau, rue des Guêtres et route de Marcilly.

• Philippe COLMAN présente au Conseil municipal un projet de rétrocession au profit de la Commune d'un chemin privé appartenant aux Cts GODEFROY. Cette opération vise à permettre une déconnexion des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales dans ce secteur qui connaît régulièrement des problèmes de mise en charge lors de fortes pluies. Un revêtement en enrobé devra être réalisé par les propriétaires actuels avant rétrocession à la Commune ainsi que la déconnexion des réseaux en domaine privé. La Commune prendra en charge les travaux en domaine public. Un accord de principe est émis par le Conseil municipal par 16 voix pour et 3 abstentions.

• La remise des dictionnaires aux élèves de CM2 aura lieu le vendredi 2 juillet à 17 h, les parents pourront assister à cette cérémonie.

• Éveline DENIAU expose au Conseil les différentes solutions en vue de la poursuite des activités de la Poste sur la Commune. 3 options sont possibles : le maintien de la Poste actuelle, mais avec des ouvertures limitées à 12 heures par semaine réparties sur 2 jours, la reprise de l'activité par un commerçant sous la forme d'un relais poste ou la création d'une agence postale communale. Une réunion du groupe de réflexion récemment mis en place aura lieu au cours du mois de juillet pour étudier ces différentes options.

travaux

Plantations Cheminement piétonnier

Les nombreuses plantations réalisées tout au long du cheminement piétonnier traversant de part en part le hameau de Gallerand (rosiers, arbustes, vivaces, gazon ...) ont écloso cet été pour le plus grand plaisir des habitants et automobilistes de passage



ACAC Bibliothèque



« Résolument tournées vers l'avenir et connaissant de profondes évolutions dans le déploiement de nouvelles activités, les bibliothèques se constituent désormais en véritables « tiers lieux » c'est-à-dire, en espaces de citoyenneté où les rencontres, les échanges et les activités de découvertes viennent constituer un temps et investir un lieu, après celui de la famille et celui de l'activité professionnelle.

Investies dans la lutte contre l'illettrisme, les bibliothèques s'inscrivent progressivement dans ce nouveau défi d'aider à l'utilisation des divers appareils numériques et informatiques et ainsi devenir un relais de la politique départementale du Loiret dédiée au « Numérique pour tous ».

A ce titre, la bibliothèque municipale de CHILLEURS-AUX-BOIS va créer des espaces dédiés au déploiement :

- D'atelier d'initiation au numérique,
- D'animations par le jeu.

Elle va se constituer de nouvelles collections de livres :

- « Facile à lire », destinées aux lecteurs éloignés de la lecture,
- Adaptées aux « Dys » (dyslexie, dyspraxie, dysphasie...).

Pour réaliser tous ces projets et nous aider à les mettre en œuvre, nous aurons besoin de nouveaux bénévoles.

Vous êtes intéressés par ces animations, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse bibliothequechilleurs@orange.fr ou venez nous retrouver à la bibliothèque, rue des Ateliers, lors d'une permanence.

Les amis de l'orgue

à le plaisir de vous offrir un concert

**Le dimanche 19 septembre à 17 H
en l'église Saint Pierre de CHILLEURS**

Vincent GRAPPY, organiste titulaire de la cathédrale de BLOIS, nous proposera un concert-découverte mettant en valeur les sonorités particulières de l'instrument à travers des œuvres choisies.

19 septembre, journée du patrimoine, sera aussi l'occasion de découvrir l'église de CHILLEURS et ses 900 ans d'histoire.

Vincent GRAPPY proposera une visite de l'orgue après le concert.

(Entrée libre).

Concernant la reprise des cours, l'association est toujours à la recherche d'un professeur.

La Forestière



La pandémie a permis à l'équipe de la Forestière de refaire les peintures des boiseries intérieures et de remplacer des tentures et rideaux.

Grâce à nos fées, pour assurer et rassurer nos FUTURS locataires, la pose de deux rideaux de fer en façade permettront de faire rentrer la lumière et le soleil quand il sera de retour, mais également de renforcer la sécurité du bâtiment.

Le vestiaire et le local des sonneurs méritaient de respirer dans des conditions plus agréables.

Un concours de boules se déroulera à la Forestière le dimanche 1er août 2021 avec un parking assuré au RELAIS pour plus de sécurité.

Une brocante sera organisée le 22 août 2021 à la Rouche, les réservations téléphoniques sont obligatoires et limitées.

Enfin, les réservations pour les mariages, anniversaires et baptêmes nous redonnent la joie de faire vivre cette FORESTIERE qui a trop longtemps hiberné.

Deux soirées à thème sont également prévues cet automne, la priorité est cependant donnée à la location.

Sylviane, Nathalie, Nelly, Bernard, Jean-Paul, Philippe, Karl et Gilles restent disponibles pour l'avenir de La FORESTIERE.

Grand MERCI aux Forestières et Forestiers.



Savoir-Faire

Le savoir-faire en 2021-2022.

Les années « covid » n'ont pas arrangé, comme toutes les associations, notre fonctionnement.

Tant bien que mal, nous avons survécu grâce aux mails, coups de téléphone et marches quand le temps et les distances le permettaient.

Nous serons présent et de pied-ferme, à la reprise. Retrouvons nous le mardi 14 septembre à 14 H à la salle du Relais au 23 rue des Tirelles.

Si vous souhaitez plus de renseignements, appelez le 02.38.32.91.63.

A bientôt. Colette HERGIBO

Renseignements au 02.38.32.91.63

A noter : Familles rurales LOURY organisera un vide grenier le dimanche 12 septembre.

Vous pouvez y aller en tant qu'acheteur ou vendeur.

Dans ce dernier cas, les inscriptions pour les places se feront les 28 août et 1er septembre.

Renseignements au 07.68.21.69.25 ou par mail : afr@gmail.com.

Club informatique

Les conditions sanitaires actuelles, avec le variant delta en progression rapide, ne nous permettent pas d'envisager la réouverture du club en septembre.

Nos locaux parfaitement adaptés en temps normal, sont trop exigus en période de pandémie du Covid 19.

Les Amis des Roses

Les rosiers ont fleuri avec profusion ce printemps encore et chacun dans la commune a pu voir l'aboutissement du travail de l'association depuis trois ans.

Avec le Service Espaces Verts, nous avons rénové ou créé de nombreux massifs.

Plusieurs principes nous guident lors de notre démarche :

Nous cherchons à présenter le plus possible de rosiers différents sur la commune (anciens, modernes ou botaniques) mais également à les mettre en scène avec des bulbes, des vivaces, des arbres ou des arbustes...

Nous essayons de planter des rosiers anciens et modernes créés dans le Loiret dans un but de conservation du patrimoine végétal.

Les Services Espaces verts de la Commune travaillent en collaboration avec des pépinières proches et situées dans le département.

Bientôt nous irons à la rencontre des habitants qui se sont fait connaître en Mairie pour les conventions de plantation sur l'espace public, devant chez eux (trottoir ou bord de route). Nous élaborerons avec eux, en fonction de leurs goûts, le choix des rosiers et leur proposerons un schéma d'implantation.

Construction de la palissade par l'équipe masculine



Association des Amis des Roses de Chilleurs aux Bois :
amis.des.roses45170@gmail.com

Facebook :

Amis des Roses de Chilleurs aux Bois
(@amisdesrosesdechilleursauxbois)

Amicale des Anciens

Nous vous ferons part à la fin de l'été de la reprise éventuelle de nos activités, si possible sans trop de contraintes.

Bonne santé à tous. Protégez-vous, le virus traîne toujours.

Les Echos de Chamerolles

L'Association de trompes de chasse « Les Echos de Chamerolles » a été créée en 2009. Bien sûr, notre nom vient de notre Château de Chamerolles, fleuron de notre commune dont nous sommes très fiers. La couleur de notre redingote est verte, couleur de la forêt.

L'art de la trompe de chasse est inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO depuis décembre 2020.

Actuellement nous sommes un groupe d'une douzaine de sonneurs venant de 9 communes différentes : CHILLEURS, NEUVILLE AUX BOIS, ERCEVILLE, SAINT LYE, VENNECY, PITHIVIERS LE VIEIL, SULLY SUR LOIRE, COURVILLE SUR EURE et TOURY (Eure et Loir). Nous avons pour professeur Guyaume VOLLET, plusieurs fois champion de France et particulièrement reconnu au niveau International.

Suite à l'assemblée générale du 21 juin 2021 et à la réunion du conseil d'administration qui a suivi, le bureau se compose désormais comme suit :

Président :	Robert ROGER
Vice-Président :	Rémi CHARTRAIN
Secrétaire :	Monique ROGER
Trésorier :	Christophe THAUVIN
Membres :	Arnaud GIBERT et Aurélien COUTANT

Nous faisons partager notre passion lors de concerts, de fêtes de village, de messes de Saint Hubert, de mariages, de fêtes familiales, etc..., partout où nous sommes demandés.

Si l'activité de sonneur de trompe vous intéresse, venez nous rejoindre lors de nos répétitions qui ont lieu le lundi de 19 H 30 à 21 H salle du Relais au 23 rue des Tirelles.

La pandémie de Covid 19 nous a contraints à annuler toutes nos sorties en 2020 ainsi que quelques unes début 2021.

Les différentes manifestations reprennent peu à peu. A ce jour, nous avons 3 sorties de prévues :

- Le 15 août : Messe des moissons au Moulin d'ARTENAY
- Le 22 août : Messe des moissons à FREVILLE DU GATINAIS
- Le 5 septembre : Fête à l'Oie à VILLEMOUTIERS



C.O.C



Faire du
**SPORT
CHILLEURS
AUX BOIS**

AVEC LE
C.O.C
CLUB OMNISPORTS
DE CHILLEURS AUX BOIS

Basket

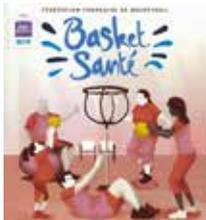


Tu as envie de tester ton adresse, t'éclater ? alors tu peux venir jouer en championnat loisir ou t'amuser tout simplement en licence détente alors n'attends pas viens t'inscrire au basketball

Contacts :
Patrick : 06 43 47 06 00
patrick.mallet7@wanadoo.fr



Basket santé



Contact : Thibault CAQUE :

06 24 05 81 96 / thibault.caque@yahoo.fr

Boxe anglaise



Vous avez la possibilité de pratiquer la boxe anglaise.

Contact : Thierry : 06 45 16 95 24 — Chantal : 06 03 44 06 44

Danse



La rentrée est là ! Nous vous proposons différents cours pour progresser et s'amuser ensemble :

LUNDI :

18h30 à 19h30 « Moderne 2 » (CE2/CM1/CM2)

20h00 à 21h30 « Adulte »

VENDREDI :

18h30 à 19h30 « M1_INIT » (Grande section / CP/ CE1)

19h30 à 21h00 « Moderne 3 » (Ados)

L'année se termine toujours par un spectacle mis en scène par Angélique, notre professeur dynamique.

Pour plus d'informations : Cocdanse.chilleurs@gmail.com

Les cours commenceront à partir du 13 septembre.

Éveil

COC Éveil
de l'enfant

Pour les enfants de 3 à 6 ans.

Nous vous proposons un éventail d'activités variées permettant à l'enfant de prendre conscience de ses possibilités corporelles, artistiques, affectives, sociales et de s'exprimer avec beaucoup de plaisir.

Les cours auront lieu les **vendredis soirs de 17h30 à 18h30** au gymnase avec Angélique.

Football



Nous souhaitons continuer à développer toutes nos catégories des U7 aux seniors sans oublier le **foot en marchant**. Nous avons la chance d'avoir cette année en plus de notre terrain, un gymnase et un city stade.

Cela vous intéresse ? N'hésitez pas, rejoignez nous.

Contacts :

Christian , Président : 06 83 83 59 83

Chantal, Secrétaire : 06 03 44 06 44

Cédric, Responsable école de foot : 06 84 53 64 29



Gym



Nous espérons enfin pouvoir reprendre normalement à la rentrée 2021.

Nous suivrons bien sûr les consignes données par la fédération et la municipalité.

Nous vous proposerons comme les années précédentes 3 cours différents :

Gym douce pour seniors, le mercredi matin de 9h30 à 10h30 avec Didier.

Gym adultes le jeudi soir avec Romain

de 18h15 à 19h15 cours de **gym douce avec renforcement musculaire tendance Pilates**.

de 19h15 à 20h15 **Gym tonique avec cardio et renforcement musculaire et étirements**.

Nouveau : Mise en place d'un **cours de Kudoro Fit** le mercredi en fin d'après-midi (l'horaire est à définir).

Tous les cours auront lieu au GYMNASSE DE CHILLEURS AUX BOIS.

Pour découvrir les cours, ESSAI GRATUIT, inscription possible en cours d'année.

Tennis

Tu es joueur débutant et tu as envie de faire du tennis ; nous te proposons une école (à partir de 6 ans) avec 2 professeurs et des créneaux horaires variés. Que ce soit en loisir et/ou en compétition, nous vous accueillons en toute sérénité au Tennis Club (2 terrains) tout le long de la saison.

Contact :
Pierre Desforges : 06 41 91 98 33
amurerie.desforges@gmail.com



Volley

Viens nous rejoindre tous les **vendredis soirs à 21h00** au gymnase.

Ambiance loisir et conviviale...

Contact :
Aurélien Salvator
a.salvator@orange.fr



Nous vous donnons rendez vous au Forum des Associations, vendredi 3 septembre à partir de 18 heures à la Roche. Toutes nos sections sportives seront représentées.

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Handball



Depuis **Septembre 2019**, un éducateur diplômé d'état anime la séance les jeudis au gymnase pour les jeunes à partir de 6 ans.

La section a été officiellement créée en AG constitutive le 14 novembre 2019.

Le bureau est constitué ainsi : Présidente : Anne GEORGEL, Secrétaire : Sandrine LOISEAU, Trésorier : Arnaud DUBUS.

Retrouvez-nous les **jeudis soirs de 17h à 18h pour les primaires et de 18h à 19h pour les collégiens**.

La reprise des cours aura lieu le **jeudi 9 septembre**. Venez tester, nous vous proposons deux cours d'essai.

Contact : Anne : 06 77 91 60 14

L'actualité sportive de notre commune

Le COC Football a eu le plaisir d'organiser une fois encore des sessions de formation à l'arbitrage sur notre commune et de présenter des candidates pour le club. Merci Mesdames pour votre engagement vis-à-vis du club.

La saison s'est, quant à elle, achevée par un mini tournoi interne pour le plaisir et l'intégration des nouveaux (loisirs, féminines et seniors). Tous les joueurs ont ainsi profité de plateaux ou matchs amicaux.

Le COC foot récupère toutes vos cartouches d'encre vides

A travers cette démarche, nous vous garantissons un traitement écologique de vos cartouches s'accompagnant d'une petite source de financement pour le club.

Plusieurs points de collecte sont organisés :

- Au gymnase (lors de la pratique de votre activité sportive) ;
- Chez Chantal Nérot, 20 rue de la boulangerie ;
- À l'accueil de la Mairie (Dans le carton prévu à cet effet).

Nouveaux équipements mis en service au début de l'été :



City stade



Nouveaux courts de tennis

Salle des sports Bernard Thomas
Stade Jean Tressy
Courts de tennis
City stade

Chilleurs-aux-Bois, commune dynamique et sportive

Basket • Basket santé • Boxe anglaise
Danse • Éveil • Football
Football en marchant
Gymnastique volontaire • Handball
Tennis • Volley

400 licenciés, un club omnisports : le Club Omnisports de Chilleurs-aux-Bois

Un peu d'Histoire

Il y a 77 ans, le 13 août 1944

Lorsqu'on évoque la seconde Guerre mondiale, l'année 1944 est aussitôt assimilée au débarquement du 6 juin. Sur notre commune, cette année-là prend pourtant une dimension toute particulière en nous touchant directement.

C'est en effet au mois de juin 1944 que l'Abbé THOMAS et le capitaine GIRY vinrent à CHILLEURS-AUX-BOIS pour constituer un groupe de résistants. Tous deux s'adressèrent alors à Olivier GUICHARD, commandant la brigade de gendarmerie de CHILLEURS favorable à la résistance, ainsi qu'à un jeune médecin, le Docteur BASTIEN, chargé du commandement du futur groupe qui entra en action le 8 août de cette même année après que l'ordre d'entrer en action leur fut donné par les demoiselles MOREAU, agents de liaison du lieutenant THOMAS. Le moment fut venu d'effectuer des sabotages et de dresser les embuscades. Une centaine de Chilleurois prit ainsi le maquis le 9 et le 10 août.

Dans la nuit du 11 au 12 août, quelques hommes sabotèrent la ligne de chemin de fer entre PITHIVIERS et ORLEANS et provoquèrent le déraillement d'une locomotive et d'un tender, qui furent ensuite copieusement mitraillés par les chasseurs américains.

Le 12, des maquisards du maquis de CHAMBON dirigés par Léandre BEAUVY, organisèrent une embuscade sur la nationale 51, aujourd'hui départementale 2152. À 14 h 30, une voiture allemande fut signalée au fossé, tuant alors ses occupants. Léandre BEAUVY, mitrailleuse à la main, sauta au milieu de la route tandis que le conducteur, désarmé, donna un brusque coup de volant qui envoya le véhicule au fossé et tua les occupants de ce dernier. Un autocar transportant des officiers allemands faisait suite, immobilisé au milieu de la route. Les maquisards, abrités en forêt, tirèrent sans relâche sur le convoi. Les Allemands, surpris et affolés, essayèrent de sortir du car mais furent impitoyablement tués. Les munitions s'épuisant, la section décrocha, laissant sur place une trentaine de cadavres à proximité du car incendié.

Au maquis de CHILLEURS, nos vaillants maquisards qui attendaient l'arrivée des Américains, ne savaient pas qu'excédés par cette guérilla et les pertes sensibles éprouvées par la Wehrmacht durant sa retraite du samedi 12 août, le commandement allemand avait décidé d'exterminer les « terroristes » qu'il supposait cachés dans la forêt, faisant alors ratisser le massif d'INGRANNES.

C'est ainsi que le dimanche 13 août vers 4 h du matin, plus de 200 hommes et une trentaine de véhicules prirent position, au château de Chamerolles ainsi qu'au château et à la ferme de la Saussaye avec environ soixante véhicules. Prévenus le dimanche de bonne heure, les 130 à 140 hommes du « maquis de CHILLEURS » décidèrent, à la hâte, de contourner l'étang du Grand Vau, ce dernier jouant alors le rôle de rideau protecteur. S'étant arrêtés pour manger, ils constatèrent que le ravitaillement emporté allait être insuffisant. Tandis que le gros de la troupe poursuivait sa route, trois hommes, le restaurateur Raoul BERTHEAU devenu cuisinier du maquis, l'aide cuisinier Marcel CORBERY et Louis MAROIS, retournèrent au camp pour y chercher « la cantine », un attelage tiré par un âne, tandis que, de son côté, Robert MASSON, chargé du ravitaillement, retournait au village.

On ne les reverra plus ... A l'arrivée au camp des « Châtaigniers », ces derniers furent en effet, capturés par les Allemands presque en même temps que Germain HERSANT. Qu'advint-il alors ? On ne peut que supposer des interrogatoires, des tortures, puis l'assassinat puisque les six cadavres furent retrouvés attachés après que, vers 20 heures, les habitants de Rabajou entendirent des rafales de mitrailleuse suivies de coups de revolver.

De son côté, le groupe en déplacement, alerté par un homme de garde, décida de rejoindre la partie la plus touffue de la forêt. Alors que ce dernier était à l'arrêt, une automitrailleuse fut aperçue, ce qui déclencha un mouvement de panique. Les hommes, abandonnés par leurs chefs, laissèrent sur place armes et munitions.

Le lendemain, lundi 14 août, la plupart des hommes décidèrent de rentrer à CHILLEURS, quoiqu'il puisse en coûter. Certains furent alors arrêtés dont Paul FERRARI, Jacques LEFEBURE et Kléber SELLIER, qui furent exécutés près du carrefour de la Femme Morte, à SULLY-LA-CHAPELLE.

Au total, le bilan de l'expédition se solda par 13 fusillés dont 9 originaires de CHILLEURS (6 aux Châtaigniers et 3 à SULLY-LA-CHAPELLE).

Dans la matinée du 17 août, leurs obsèques furent célébrées en l'église de CHILLEURS tandis qu'au cours de l'après-midi, arrivèrent les soldats américains tant attendus, alors que les Allemands venaient de battre retraite.

Chefs des maquis de la forêt d'ORLEANS, le Capitaine GIRY et l'Abbé THOMAS furent, quant à eux, fusillés le 13 août 1944, alors que, ignorant l'arrivée des Allemands, ils tentaient de rejoindre le maquis de CHILLEURS. Les parachutistes britanniques Leslie PACKMAN et John ION ainsi que l'un de leur camarade, jamais identifié, furent également exécutés sur notre commune le 15 août.

En souvenir de tous ces jeunes gens morts alors qu'ils s'étaient engagés au service de la Résistance, la rue du 13 août 1944 rappelle cette date ancrée dans la mémoire collective de notre village.

Une cérémonie, toujours chargée d'émotion, est organisée en présence des familles, chaque année le 13 août, au lieu-dit « Les Châtaigniers », devant la stèle érigée après-guerre en leur honneur et pour ne pas oublier le sacrifice de ces résistants.





Marché des producteurs locaux et artisans créateurs

**3 septembre 2021
18 H à 21 H 30**

Semi-nocturne



« Etang de La rouche »

Rue de la Boulangère

CHILLEURS-AUX-BOIS

En partenariat avec, pour la 1^{ère} édition, le
**Forum des Associations
Culturelles et Sportives**